

Le pari du sport !

Contribution au 36^{ème} congrès du PCF du 7 au 10 février 2013
Nicolas Bonnet, responsable de la commission sport du PCF

Le sport est un enjeu politique

Pourquoi le sport fait-il partie des besoins fondamentaux de l'être humain dans notre société ? Pourquoi l'inscrire dans une réflexion politique ? La vision politique que nous en avons est essentielle car elle détermine la façon dont nous envisageons des activités que l'être humain invente et organise dans notre société à partir de son corps et en rapport aux autres, dont le but originel est souvent le jeu et le plaisir.

Selon l'enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives en France en 2010, plus de quinze millions de personnes déclarent détenir une licence sportive et plus de trente quatre millions déclarent pratiquer régulièrement une activité (toutes activités physiques et sportives confondues). Les activités sportives accompagnent des millions de personnes dans leur vie au quotidien.

Naturellement beaucoup de personnes diront : « le sport c'est d'abord la santé ! ». C'est essentiel pour l'entretien physique, pour être bien dans son corps et dans sa tête. Mais nous ne pouvons pas réduire les activités physiques et sportives à cette seule vision hygiéniste. D'autres dimensions d'ordre culturelles, sociales, économiques font que les activités physiques et sportives sont fondamentales pour le développement de l'être humain. C'est-à-dire l'acquisition de capacités et techniques qui le font progresser : savoir respirer, maîtriser les battements de son cœur, savoir courir, savoir nager, faire du vélo, skier, monter à cheval, attraper un ballon, jouer au ballon avec ses pieds, jouer dans un collectif humain, l'apprentissage de règles, l'acquisition de gestes techniques ... Arrêtons-nous là, car c'est un champ illimité de compétences qui permettent à l'être humain de s'émanciper.

Toutes les doctrines d'oppression commencent par la négation ou le contrôle des corps. Le corps a toujours été un enjeu de domination et donc de pouvoir. Le droit à maîtriser son propre corps et à l'accomplir dans toutes les dimensions de son potentiel physique et intellectuel est un enjeu politique majeur.

L'apprentissage des techniques sportives est l'espace pour soi qui donne accès aux sensations les plus fines, à une complexité non visible de l'extérieure source d'émotion et de plaisirs. C'est un lieu de création, d'expérimentation, de confrontation qui pousse au progrès.

Le sport est également un spectacle très présent dans les médias, quotidiennement à la télévision, dans les journaux, dans les conversations de café ; il est entré dans la vie quotidienne de chaque individu qu'il soit sportif ou pas. Il véhicule une idéologie très efficace et peut être une source d'aliénation et de pouvoir très puissante.

Les manifestations et rencontres sportives sont vivantes, populaires, permettent aux hommes et aux femmes de se rassembler, de se comparer, de se mesurer, participent à une forme d'humanisation intégrant l'être humain dans un progrès collectif de civilisation.

Le sport est également une activité de divertissement, un loisir très prisé, que ce soit dans la pratique libre ou dans la pratique organisée dans une association.

Analyser les différentes pratiques, c'est aborder l'organisation de la vie quotidienne, le temps consacré au loisir par rapport au temps de travail. C'est s'interroger sur la nécessaire réduction du temps de travail, sur la conquête du temps libre et son utilisation dans notre société.

C'est aussi analyser les changements de mode de vie et les nouvelles aspirations. On constate par exemple un effet « de zapping » d'une activité à l'autre, des attitudes de consommation d'activités, une baisse de l'engagement dans la vie associative, le développement des pratiques libres auto-organisées, ou encore de nouvelles aspirations pour le « sport-santé » ou pour les activités de pleine nature.

Nous ne pouvons pas séparer l'analyse de la réalité du phénomène sportif et les évolutions qui le traversent des autres champs de la société. L'évolution récente des différentes pratiques conduit à questionner la vision unitaire sport. L'écart se creuse entre les différentes formes de pratiques, alors même que se sont des activités qui, à l'origine, sont de la même souche. Il y a de moins en moins d'unité et de continuité entre l'éducation physique et sportive à l'école, la pratique en club, le sport amateur et le sport professionnel.

Le sport est traversé par de grandes controverses sur les valeurs qu'il porte. Regardons par exemple les débats de société autour de l'équipe de France de football lors de la coupe du monde 2010, puis l'affaire des quotas, les salaires et les montants indécentes des transferts des footballeurs, la corruption des sportifs autour des matches truqués et le dopage organisé dans l'affaire Armstrong.

Un sondage de l'Humanité publié en octobre 2012 montre qu'une écrasante majorité de françaises et français (86 %) pensent que la place de l'argent dans le sport est trop importante. Elles et Ils sont 79 % à dire que le mot business correspond « bien » à l'image du sport professionnel en général. Les transferts de joueurs d'un club à un autre sont montrés du doigt en premier, avec 96 % des personnes interrogées qui pensent que cette source de revenu est trop importante pour les clubs, devant les contrats publicitaires des joueurs.

L'ancrage historique, économique et social du sport n'est ni neutre ni apolitique, il a des fondements idéologiques et politiques.

Il peut servir le meilleur ou le pire. Il peut être un droit accessible à toutes et tous et permettre l'émancipation. Il peut être le pire, un lieu d'exploitation, de domination et de marchandisation des corps, avec ses corollaires, le dopage effréné, la surenchère des contrats professionnels, la corruption, les discriminations, notamment des femmes, le nationaliste exacerbé et le racisme.

Toutes ses dimensions en font un enjeu idéologique, un enjeu politique et de civilisation qui affecte tout les pans de la société.

En inscrivant notre action pour un sport d'émancipation, nous affirmons notre ambition de changer le sport pour contribuer à changer la société.

Le sport dans la crise du capitalisme

Dans cette période de congrès, notre premier objectif sera d'analyser et comprendre l'avancée du capitalisme dans tous les domaines, dont le sport. Il est nécessaire de dresser un bilan des choix politiques qui ont conduit aux évolutions et notamment le démantèlement du modèle sportif français, du service public et de la vie associative.

Tous les constats confirment l'évolution contradictoire du sport moderne, qui s'est métamorphosé en un terrain de crise permanente : crise organisationnelle de ses structures mettant en péril l'unité du mouvement sportif et l'unicité du sport, crise morale de ses valeurs et de ses justifications culturelles, éducatives et sociales, crise économique de son financement, et bien sûr, crise politique de ses finalités publiques.

Dans les dernières années, le sport a été subordonné à la stratégie d'expansion du capitalisme financier, tant à l'échelon international avec la domination des multinationales dans l'organisation des grandes manifestations sportives, qu'à l'échelon national avec le contrôle de plus en plus strict des clubs professionnels, des fédérations sportives et des médias. C'est le business qui est devenu le moteur et les objectifs du développement du sport professionnel. Le sport et les athlètes ont été transformés en marchandises et son organisation en un marché annexe plus ou moins autonome des entreprises capitalistes qui l'exploitent au service de leur propre promotion.

Dans le même temps, cette logique est combinée à la recherche de la performance à tout prix qui conduit à des extrémités inquiétantes. C'est le cas du dopage scientifiquement organisé illustré par l'affaire Armstrong. La surmédicalisation, la préparation biologique sophistiquée, l'entraînement intensif, l'hypertechnologisation des capacités physiques, la sélection précoce des "talents", transforment progressivement le sport de haut niveau en une usine expérimentale aux frontières de l'humanité.

Enfin, la progression de la criminalité dans le sport est devenue un problème gigantesque menaçant tous les sports à l'échelle mondiale. Les récentes affaires de corruption autour des matches truqués et dans les fédérations internationales dessinent un système sportif mondial pourri de l'intérieur.

Cette évolution globale du sport business n'est pas différente des autres effets destructeurs du capitalisme comme les conséquences dramatiques sur l'environnement. Il est donc illusoire, de ce point de vue, de tenter de moraliser l'entreprise sportive si l'on refuse dans le même temps de lutter contre le capitalisme au nom d'un "apolitisme" et de la neutralité sportive. C'est autour de cette neutralité idéologique du sport que la classe dominante a bâti toute une idéologie sur le terrain de la morale, qui d'une part enferme et condamne à la passivité du mouvement sportif, et d'autre part évite de s'attaquer aux racines réelles du problème en faisant peser toutes les responsabilités sur l'individu. C'est le cas dans l'affaire Armstrong ou/et des paris sportifs impliquant Nicolas Karabatic. Cette neutralité idéologique du sport contourne les réelles questions à savoir le système économique, les modes de production et la répartition des pouvoirs.

Ces évolutions ont été accélérées par les politiques néolibérales menées ces dix dernières en France.

Rappelons certains faits majeurs. En 2003, le nouveau gouvernement de droite au pouvoir, modifie la loi sur le sport afin que les fédérations sportives puissent aussi regrouper en qualité de membre [...] les organismes à but lucratif. Cette modification est accompagnée d'une deuxième mesure permettant aux fédérations sportives de céder leurs droits TV aux clubs professionnels. En 2004, c'est la création d'une exonération des charges sur les rémunérations du droit à l'image des sportifs professionnels. En clair, intervient une série de défiscalisations d'une partie des revenus des sportifs les plus riches.

En 2006, les clubs professionnels ont la possibilité d'être cotés en bourse. La même année apparaît la signature du premier Partenariat Public - Privé (PPP), entre l'État et des groupes privés pour la rénovation de l'INSEP et la gestion des services associés pour l'hôtellerie, la restauration, la maintenance et la sécurité.

En 2009, le gouvernement réoriente les missions du Centre National de Développement du Sport (CNDS) avec la disparition de l'échelon départemental. C'est le début de la diminution des aides aux petits clubs locaux et aux équipements sportifs de proximité. La même année, le budget des sports est présenté avec une baisse de 10%.

Sur comment du Président de la république, deux rapports voient le jour : le rapport d'Éric Besson, titré « Accroître la compétitivité des clubs de football professionnel français » et le rapport de Philippe Seguin de la commission « grands stades ». L'objectif de ces deux rapports est le même : moderniser les stades pour en faire des lieux de rentabilité. L'objectif non avoué, qui se vérifiera très vite est de passer d'une logique d'investissement public à une logique d'investissement privé et d'acquisition par les clubs professionnels de leur stade. François Fillon déclara : « Ces équipements n'ont plus vocation à être réalisés systématiquement par les pouvoirs publics. La professionnalisation du sport et de l'économie qui en découle doit inciter les investisseurs privés à se lancer dans de tels projets [...] il faut accompagner cette évolution en apportant aux investisseurs potentiels une sécurité juridique ». Le cavalier « Aulas », sur les grands stades, est voté dans le cadre de la loi sur le tourisme et sous couvert de l'Euro 2016. Plus de 150 millions d'euros seront prélevés sur le CNDS au détriment des installations sportives de proximité. Ces dispositions seront compétées en 2011, par loi adoptée sur le financement des grands stades pour l'Euro qui organise un véritable régime d'exception avec la possibilité pour un opérateur privé de bénéficier de subventions publiques des collectivités.

En 2009, le gouvernement transforme le statut de l'INSEP en « Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance » et annonce la fermeture de Centres Régionaux d'Éducation Populaire et du Sport (CREPS) et la transformation de ceux qui restent en « Centres de Ressources d'Expertise et de la Performance Sportive ».

En 2010, la loi sur les paris sportifs en ligne met fin au monopole de la Française des Jeux et du PMU. Les jeux en ligne sont ouverts aux opérateurs privés. Puis, la loi sur les agents sportifs renforce le pouvoir des clubs, les autorisant à rémunérer directement les agents à la place des joueurs professionnels. Les agents deviennent des courtiers et les athlètes ont de moins en moins d'emprise sur leur carrière.

Le bilan de ces dix années est dramatique pour le sport, entraînant un processus de privatisation et de marchandisation à tous les étages. Le constat est lourd : plusieurs milliers

de postes de professeurs d'EPS supprimés, un budget du ministère des sports en baisse qui ne dépasse pas 0,14% du budget national, la fin des directions départementales de la jeunesse et des sports et des directions régionales en perte de capacités de mission et d'action, la disparition de 15% des effectifs de fonctionnaires liée au non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant en retraite, les fermetures de CREPS, l'abandon pur et simple de métiers et de missions du service public. Le gel des dotations aux collectivités territoriales et la réforme fiscale a considérablement affaibli les moyens d'agir des collectivités.

Les premières enquêtes montrent une inversion des courbes quant à la pratique sportive régulière en France et l'augmentation des inégalités. Les catégories sociales les plus en difficulté en sont les premières victimes. Par ailleurs, de plus en plus d'installations et de manifestations sportives sont confiées à des sociétés privées dont le but n'est souvent que la rentabilité financière. De tels choix politiques ont conduit à opposer les pratiques entre elles et à penser leur développement uniquement dans la concurrence en mettant fin à l'unité du mouvement sportif, à la solidarité entre le sport amateur et le sport professionnel.

A cela s'ajoute le poids du contexte économique et social, l'augmentation du chômage, de la précarité, mais également la détérioration des conditions de travail qui ont des conséquences directes sur la pratique d'une activité sportive et sur l'engagement bénévole dans une association sportive.

Le changement de gouvernement en 2012 pose la question de la capacité ou l'incapacité de la gauche à changer la donne alors qu'elle est en responsabilité dans les collectivités territoriales et au sommet de l'Etat.

Or, le gouvernement a annoncé le maintien du gel des dotations générales de fonctionnement pour les collectivités sur les trois prochaines années et a adopté un budget des sports à la baisse qui ne représente que 232 millions d'euros soit 0,14% du budget de l'Etat alors que le PSG a un budget de plus de 300 millions d'euros. Dans tous les cas de figures, les marges de manœuvre de l'Etat et des collectivités locales sont réduites, pas d'embauches, pas de possibilité d'investissement et pas de nouvelles lignes sauf par redéploiement. Quels seront les nouveaux contours de ce Ministère ? Quel avenir pour les personnels et leurs missions ? Quelles actions et quel contenu : est-ce que l'on reste sur santé et cohésion sociale ? Quels changements la gauche va pouvoir porter et avec quels moyens ?

Le sport n'est pas une marchandise, c'est un droit !

Comment créer les ruptures nécessaires à l'émancipation du sport par rapport à l'idéologie libérale dominante ? Comment intégrer le sport dans les questions de société et dans le mouvement social ?

Tout d'abord en affirmant que le sport n'est pas une marchandise mais un droit pour toute et tous. C'est engager une reconquête idéologique sur le sens et l'objectif que l'on donne au sport. L'enjeu idéologique est d'inventer de nouvelles politiques publiques répondant à l'urgence de démocratisation et d'émancipation. D'un côté, sortir le sport du marché, le dé-financiariser, de l'autre, mettre fin aux inégalités qui persistent selon les revenus, les conditions de travail, le sexe et le lieu d'habitation.

Face à l'ampleur des dégâts de l'argent dans le sport, de la progression de la corruption, il ne s'agit plus de renforcer les dispositifs éthiques existants, mais d'engager les ruptures nécessaires pour sortir de l'ère de la marchandisation et entrer dans celle de l'émancipation par le sport. Sortir définitivement le sport des logiques de marché nécessite une intervention publique forte, une exigence de démocratie, de transparence et la maîtrise collective des structures d'organisation et de gestion du sport.

Loin d'être un enjeu de démocratisation et d'émancipation, aujourd'hui le développement du sport pour toutes et tous est considéré comme un instrument de politiques publiques segmentées pour la cohésion sociale, l'insertion ou la santé. Son financement public, en constante réduction, est bien souvent conditionné à ces objectifs et vise des publics cibles. Une confusion est délibérément entretenue entre activité physique et sport, elle retire au sport sa qualité de culture, le détourne de la compétition, de la performance et des apprentissages techniques permettant à chacune et chacun de s'accomplir dans toutes les dimensions de son potentiel physique et intellectuel. Ce repli idéologique écarte la possibilité du progrès pour toutes et tous par le sport et surtout des jeunes issus des classes sociales inférieures, pour lesquels le sport est un levier de mobilité sociale. Un enjeu de société est au cœur de cette question : s'entretenir ou se développer ? La maintenance corporelle ou le progrès par le sport ?

Nous proposons d'engager une démarche globale pour refonder le sport qui peut se résumer dans une formule : **« tous les sports pour toutes et tous, le meilleur niveau pour chacun ».**

Nous proposons d'engager six ruptures alternatives :

- Le sport n'est pas une marchandise, c'est un droit ! La spécificité du sport comme activité créatrice de l'être humain doit être réaffirmée, nous devons sortir définitivement le sport des logiques de la concurrence marchande par une nouvelle loi cadre renforçant le service public du sport.
- Le sport ne peut pas se réduire à un instrument des politiques de cohésion sociale ou de promotion de la santé. Au-delà de sa fonction préventive, comme toute activité culturelle, le sport doit rester un objectif d'éducation, de libération, permettant à chacun(e) de développer ses capacités inventives et créatrices, sa liberté.
- La vie associative est un pilier essentiel de l'organisation du sport en France. Les clubs constituent autant d'espaces de formation citoyenne. Elle doit être préservée de toutes dérives et concurrences commerciales et soutenue au regard d'objectifs éducatifs et démocratiques par une intervention publique forte et une valorisation du bénévolat.
- La démocratie doit devenir constitutive de la vie sportive. L'objectif de citoyenneté passe par la démocratisation et la maîtrise collective des structures d'organisation et de gestion du sport (clubs, fédérations, comités olympiques et sportifs, services publics, entreprises...).
- Le sport professionnel, ses manifestations et leur traitement médiatique doivent viser des objectifs humanistes de progrès pour toutes et tous. L'ensemble des richesses créées par la haute performance sportive, qu'elles soient culturelles, économiques ou technologiques doivent participer au développement du sport pour l'ensemble de la population.
- L'Europe doit être un territoire déterminant pour défendre la spécificité éducative du sport et lutter contre sa marchandisation.

La question de la reconquête idéologique est plus complexe que la simple production et diffusion d'idées. Les actes d'engagement, les prises de positions, les résistances sont pour le moment rares, trop souvent individuelles, partent d'abord de l'engagement politique ou citoyen et non des pratiquant(e)s ou adhérent(e)s à un club. Il y a donc besoin de faire émerger les contradictions d'intérêt dans le champ du sport à partir de l'expression des besoins réels des populations. Le changement ne peut pas venir que d'en haut mais de l'intérieur et des parties prenantes. Il faut donc vivifier les pouvoirs citoyens et notamment la démocratie dans le sport. Il est important de permettre à chacune et chacun de comprendre la place qu'il et elle occupe dans le système sportif et celle qu'il ou elle pourrait occuper. Il s'agit de prendre conscience de la capacité d'action et le pouvoir de changer le cours de l'histoire en passant de l'action individuelle à l'action collective. Il faut donc politiser le sport en termes de rapport de classes et de domination. Posons par exemple la question du temps libre et des revenus permettant à chacune et chacun d'accéder au sport d'une part et de s'investir dans la vie associative d'autre part. Posons la question de la place des femmes. Comment expliquer que les conquêtes sociales du féminisme soient restées à la porte du sport ? Posons la question de la situation des employés ou salariés du secteur du sport, un bien grand nombre est dans la précarité alors qu'une minorité de stars du ballon est rémunérée plusieurs centaines de milliers d'euros par mois. Enfin il faut se questionner sur qui dirige le sport. C'est un réel enjeu de démocratie.

Réinventons un nouveau service public du sport

Le droit d'accès au sport pour toutes et tous ne peut être garanti que par la création d'un nouveau service public du sport et l'intervention forte de l'État, des collectivités territoriales et des citoyens.

L'organisation de notre société doit créer les conditions pour que chacune et chacun puisse construire sa vie libérée de toutes dominations et développer ses potentialités. Nous devons inventer un service public qui réinvestisse le rôle émancipateur du sport dans la conquête de la liberté individuelle et sociale. La reconquête du droit d'accès au sport pour toutes et tous implique une responsabilité et une intervention publique forte. Aujourd'hui cette responsabilité n'est plus assumée par l'État qui use et abuse du dispositif de délégation de pouvoir aux fédérations sans pour autant leur donner les moyens d'assurer pleinement leurs missions. Cette relation aboutit à soumettre les associations à des objectifs publics que les orientations politiques actuelles ne veulent pas animer. L'État doit revoir avec le mouvement sportif les conditions de ses missions. Nous devons explorer un nouveau partage d'exercice des politiques de démocratisation et de production du haut niveau. La question de la démocratisation de ces instances est pressante. Le vis-à-vis Etat-mouvement sportif construit dans les années 60 se complète aujourd'hui de nouveaux acteurs : collectivités territoriales, entreprises privées, société civile, dont les organisations syndicales mais aussi la diversité des formes autogérées qui apparaissent de plus en plus fréquemment au niveau local. De nouvelles formes démocratiques doivent être mise en place, à tous les niveaux de décision, associant toutes les composantes. Ces lieux de concertation doivent être majoritairement constitués par l'ensemble de ces forces et se donner les moyens de décider de politiques liées au développement des pratiques sous quelques formes qu'elles soient.

Il va falloir renforcer les fondations que sont l'éducation physique et sportive et la vie associative. L'égalité d'accès à toutes les pratiques sportives passe d'abord par l'école avec l'enseignement de l'EPS et le sport scolaire. L'Education nationale doit garantir un enseignement obligatoire minimum de 3h à 5h d'EPS de la maternelle à l'université en insistant sur le niveau de formation et les contenus. Cela implique une augmentation significative du nombre d'enseignants d'EPS par un grand plan national de recrutement et la formation des professeurs des écoles au cours des prochaines années. Cela nécessite le développement d'installations sportives adaptées à l'EPS sur le lieu de l'enseignement ou à proximité, gérées par les collectivités et ouvertes aux associations sportives locales.

La vie associative joue un rôle essentiel d'éducation populaire et d'émancipation, elle doit être préservée de toutes dérives et concurrences commerciales. L'engagement bénévole ne doit pas être un luxe. Il dépend de deux facteurs : la disponibilité en temps et le niveau de vie permettant de s'épanouir dans une activité sociale désintéressée. Seule une politique nationale de valorisation, de formation et de soutien aux associations et au bénévolat par l'adoption d'une loi-cadre sera garante de sa pérennité.

Tout cela exige de prendre le chemin du renforcement des moyens, des missions, de la présence partout sur le territoire d'un service public de proximité. C'est avec un État et des collectivités territoriales en capacité d'intervention que l'argent investi dans le sport pourra profiter au sport, plutôt que le sport devienne une source de profit. Il est donc nécessaire et urgent d'adopter une loi-cadre qui réaffirme l'unicité du sport, définissant les principes de l'action publique et reconnaissant le rôle des collectivités et du mouvement sportif dans cette action et donnant les moyens financiers et humains à la hauteur des enjeux.